

POSITION DE LA LDCB ET DE L'ONG-ALCRER FACE À LA CRISE DES PRODUITS PÉTROLIERS AU BÉNIN

VOL DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION SUR LES CHANTIERS DE PORTO-NOVO

L'Etat doit payer ses dûs aux sociétés pétrolières'

Karim Oscar ANONRIN (Coll)

Hier 19 avril 2005, la Ligue de défense des consommateurs du Bénin (Ldcb) et l'Association de lutte Contre le racisme, l'ethnocentrisme et le régionalisme (Alcraer), ont donné une conférence de presse à la salle de conférence de la Chambre de commerce et d'industrie du Bénin (Ccib). Au cours de cette conférence animée par le Président de la Ldcb, Romain A. Houehou et le représentant de l'Ong-Alcraer, il a été question de la position de ces deux associations de défense des consommateurs au Bénin, face à la crise pétrolière ressentie depuis plus de trois mois par les consommateurs. Dans son allocution, le représentant de l'Ong-Alcraer, a fait rappeler que c'est depuis novembre 2004, que son organisation tire sur la sonnette d'alarme par rapport à la situation du secteur des hydrocarbures au Bénin. Toujours selon lui, les premiers responsables de ce pays ont fait



Martin Assogba, Pdt Alcraer

la sourde oreille. Prenant la parole, le Président de la Ldcb a d'abord dénoncé la gestion du pouvoir face aux problèmes des consommateurs, précisément dans le secteur des produits pétroliers, qui selon lui, est une ges-

tion faite de mélange de calcul politique et des principes commerciaux. Les deux organisations de défense des consommateurs ont par ailleurs appelé le Gouvernement à revoir sa carte et les sociétés pétrolières à faire preuve de professionnalisme dans ce secteur vital de l'économie béninoise. Comme recommandations, la Ldcb et l'Alcraer invitent d'abord l'Etat béninois à commander un audit financier et de gestion de la Sonacop dans les meilleurs délais et de rendre publics les résultats. Elles invitent également l'Etat à mettre en œuvre les directives de la charte pétrolière du Bénin, à suspendre la structure des prix des produits pétroliers, à payer ses dûs aux sociétés pétrolières afin qu'elles aient les moyens d'approvisionner les populations en hydrocarbures. Enfin, les deux organisations invitent les sociétés pétrolières, en l'occurrence la Sonacop, à assainir leur mode de fonctionnement et de gestion pour plus d'efficacité et de rentabilité.

La responsabilité des maçons et des entrepreneurs engagée

A. H. (Coll)

S'il y a une priorité pour chaque citoyen béninois de nos jours, c'est bien sûr "avoir un chez soi", c'est-à-dire sa propre maison. Par exemple à Porto-Novo, de nouvelles habitations sortent de terre tels des champignons dans les nouveaux quartiers comme Tokpota II, Danto, Dowa et Akonabwé. Mais dans leur politique d'habitat, bon nombre des futurs propriétaires de maison sont confrontés à des problèmes dont le plus récurrent est le vol de leurs matériaux de construction. Les paquets de ciment, les graviers, les feuilles de tôle, les contreplaqués et autres disparaissent comme par enchantement des chantiers de construction où ils sont le plus souvent entposés. A Tokpota II, Danto, Akonabwé, Dowa, les nouveaux quartiers de Porto-Novo, où beaucoup de citoyens s'installent actuellement, les cas de vol de matériaux de construction sont fréquents. Le cas qui a retenu notre attention est celui qui a eu lieu la semaine dernière sur l'un des chantiers de Dowa. A. Gabriel, un nouvel acquéreur de parcelles a décidé après avoir mis un peu d'argent de côté, de démarrer la construction d'une petite villa. Les travaux ont d'abord commencé par la clôture. Par suite, le futur propriétaire a acheté les matériaux nécessaires pour la construction proprement dite. Après trois semaines de travail, A. Gabriel a constaté un matin, la disparition d'une grande partie des matériaux qu'il avait pris le soin de confier au chef maçon et aux autochtones qui lui avaient promis que ces matériaux étaient en sé-

curité. Les cas de vol sur les chantiers de construction sont légions à Porto-Novo. Mais qui sont ceux qui commettent ces genres de forfait ?

Les responsabilités situées

A qui s'en prendre si des vols sont enregistrés sur certains chantiers de construction. Les premiers à être accusés sont évidemment les chefs-maçons et les entrepreneurs. S'il est vrai que parmi ces personnes, certains sont de mauvaise foi et sont complices des coupables, les enquêtes ont montré que la plupart du temps, ce sont les ouvriers qui aident le chef chantier dans son travail qui commettent les forfaits. La tactique est simple. Ces ouvriers mal intentionnés viennent nuitamment dérober les matériaux de construction que sont les feuilles de tôle, les paquets de ciment, les barres de fer, les contreplaqués et autres qu'ils revendent après. Mais à côté de ces délinquants, certains autochtones des lieux de construction commettent les mêmes forfaits. En effet, la majorité des habitations des autochtones sont encore construites en terre battue et les toits sont couverts de chaume. Mais le souci de construire en dur, amène certains d'entre eux à faire des "prélèvements" sur les matériaux de construction des acquéreurs de parcelles, ce qui leur permet de faire leur propre maison. Dans ce contexte, il est déjà arrivé plusieurs fois de surprendre des pères de familles accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants en train de ramasser nuitamment le sable marin sur certains chantiers de construction.

FORUM DES ASSOCIATIONS, CLUBS ET CENTRES UNESCO DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Pour une consolidation des acquis démocratiques

Placée sous le haut parrainage du Ministre de l'enseignement primaire et secondaire Meps, Karimou Rafiatou, la tenue du Forum régional sur l'Etat de Droit et la bonne gouvernance, les 21 et 22 avril 2005 dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'industrie du Bénin, confirme l'engagement des clubs Unesco de la sous région à œuvrer dans le sens des principes qui fondent véritablement l'action républicaine. A travers les ateliers et communications de Cotonou, les organisateurs comptent faire la promotion d'un certain nombre de principes susceptibles de favoriser le renforcement des acquis démocratiques.

Gérard GANSOU

Un forum régional des associations, clubs et centres Unesco de l'Afrique de l'Ouest sur la consolidation des acquis démocratiques et la promotion de l'Etat de droit, s'ouvre demain dans les locaux de la Ccib. Résultant d'un partenariat entre le secrétariat permanent du Fescuao et la commission nationale de l'Unesco, ce 1er forum regroupera pendant 48 heures des participants venant de 7 pays d'Afrique de l'Ouest. Il s'inscrit dans la perspective "Clubs Unesco et dynamisme participatif au processus démocratique en Afrique de l'Ouest" et se présente comme une opportunité offerte à la trentaine de délégués étrangers représentant les clubs Unesco de la sous région. Au

cours de la conférence de presse donnée hier dans les locaux du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, M. Gabin Allognon, Président du secrétariat permanent du Fescuao, a souligné la pertinence du thème choisi qui, à l'en croire, traduit l'attachement du Bénin à la question de la paix, dans les pays en développement, notamment en ce qui concerne les questions de jeunesse et de culture démocratique. Pour lui, ce sont là autant de raisons qui fondent les directives de la démocratie béninoise allant dans le sens de la mise en place d'un ensemble de stratégies politiques et économiques dont l'objectif essentiel est de promouvoir le développement économique et social. Pour M. Allognon, bonne gouvernance et Etat de droit



Le Meps, Karimou Rafiatou, marraine de l'événement

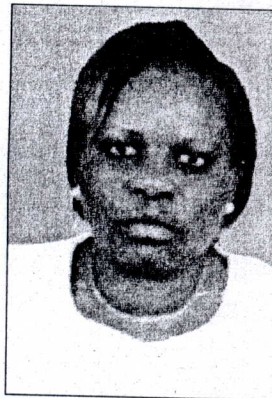
en Afrique sont menacés. "Les réponses à ce questionnement sont multiples. Le faible taux d'alphabétisation, la pauvreté massive des régions rurales et le sentiment que la distribution des richesses nationales est injuste, les causes politiques liées à l'effondrement de l'ordre public et de l'autorité civile sont des causes et des occasions des conflits", a-t-il indiqué.

PASSATION DE SERVICE CE JOUR AU CNCB

Bilan positif pour Garba Fouléra

Joseph D. AHIGNI

Propulsée à la tête du Conseil national des chargeurs du Bénin où elle était venue pour mettre de l'ordre tant au niveau de la gestion des ressources humaines que financières, Garba Fouléra, Directrice générale sortant n'a pas démerité. Mieux, de sources proches des instances de la maison des chargeurs, c'est de bon ton qu'on reconnaît que l'ancienne directrice générale a eu le mérite d'avoir au cours de son bref passage à la tête du Cnbc, fait un bilan à tous égards positifs. Car, nul ne pouvait s'imaginer un tel résultat, tant on savait dans quel état de déliquescence économique était plongée l'institution. Toutes les mesures de sauvetage préconisées pour sortir la maison du gouffre et des mouvements de grève perle, notamment celles qui proposaient aussi bien la décongestion du personnel de l'entreprise que sa réforme par l'ancien directeur n'ont pas trouvé de répondant. La situation était d'autant plus critique que l'atmosphère politique ne se prêtait pas à une telle mesure qui jetterait dans la rue, des pères et des mères de famille désormais sans travail. C'est dans un tel climat de déconfiture sociale au Cnbc, que tombait il y a presque trois ans en Conseil des ministres, la nomination de Garba Fouléra, accueillie par les employés et par le Conseil d'administration du Cnbc comme un messie. En tout cas, même si le Messie n'était pas une femme, force est de reconnaître que la directrice sortante a réussi ce un



Garba Fouléra

temps record, de convaincre partenaires et collaborateurs, en relevant tant le chiffre d'affaires de l'institution à des centaines de millions de francs que la confiance au sein de l'institution. Atriant du coup l'attention de l'opinion nationale comme internationale sur le fait que la femme peut servir à tous les postes, pourvu qu'on lui fasse confiance exactement comme le Général Mathieu Kérékou l'a si tôt compris, lui qui s'apprête certainement à lui confier dans les jours à venir, d'autres défis plus époustouflants à relever eu égard à cette œuvre de haute portée messianique réalisée au Cnbc. En tout cas, vu ces résultats éclatants, souhaitons que le Directeur général entrant, Pierre Gansaré, puisse de même, faire gagner à l'institution d'autres lauréats.

INSTALLATION DU RECTEUR INTÉrimAIRE AU CAMPUS UNIVERSITAIRE D'ABOMEY-CALAVI

Le 27 avril prochain, le nouveau rendez-vous

Aymard HODONOU (Coll)

27 avril prochain, c'est la nouvelle date retenue pour l'installation du recteur intérimaire de l'université d'Abomey-Calavi, Capo Hounkpatin. Après donc l'installation manquée du 23 mars 2005, le comité d'enseignants et d'étudiants ayant élu le recteur intérimaire n'avait pas encore dit son dernier mot. Déjà, des étudiants sont mobilisés pour porter la nouvelle dans les amphithéâtres où les cours se déroulent. Au cours de leur passage dans l'un des amphithéâtres de l'université d'Abomey-Calavi hier, un responsable étudiant affilié au comité d'installation a laissé entendre que le comité d'installation du recteur intérimaire est en train de mettre les bouchées doubles pour que l'installation du 27 avril soit une réussite. Selon ses informations, l'installation du recteur intérimaire Capo Hounkpatin se déroulera cette fois sur le terrain de hand-ball du campus universitaire d'Abomey-Calavi et connaîtra la participation de professeurs et d'étudiants des pays

comme la France, le Nigeria, le Burkina Faso, le Togo, la Côte-d'Ivoire, la Guinée. L'autre fait est que ces responsables étudiants demandent le soutien des étudiants par une cotisation de 100 francs par personne, ce qui permettra de recevoir les délégations étrangères invitées pour l'installation du recteur intérimaire.

Rappel des faits

Tout est parti de la convocation le 14 janvier 2005 par un groupe d'enseignants et d'étudiants, d'une assemblée générale aux fins de désigner un recteur intérimaire en remplacement de celui désigné en conseil des ministres, le professeur Salifou Ahidou. Au terme de cette assemblée générale, le professeur Capo Hounkpatin a été désigné pour prendre les rênes de l'université d'Abomey-Calavi avec pour mission selon les termes du communiqué parvenu en ce moment à notre rédaction de conduire jusqu'à terme, le processus de "démocratisation de l'université". Mais, comme on pouvait s'y attendre, cette décision n'a

pas été approuvée par les autorités du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (Mers), d'où le bras de fer engagé depuis quelques mois entre le comité d'installation du recteur intérimaire et les autorités. Dans ce contexte, on se rappelle des échauffourées entre étudiants et forces de l'ordre le 23 mars dernier sur le campus universitaire d'Abomey-Calavi lorsque le comité d'installation du recteur intérimaire avait décidé d'installer officiellement et ceci contre vents et marées le recteur intérimaire Hounkpatin Capo. Bilan, des blessés et de nombreuses interpellations parmi lesquelles celle du syndicaliste Issé Iko. Alors que cette affaire est encore pendante devant les juridictions et que les responsabilités n'ont pas encore été situées, voilà une nouvelle épine dans le pied des autorités de l'enseignement supérieur ; la décision du groupe de professeurs et d'étudiants de récidiver la tentative d'installation. Réussiront-ils ou ne réussiront-ils pas, le temps nous le dira.